

<http://www.vie-publique.fr/http://www.vie-publique.fr/>

Document 1 DRIRE PACA

LES PRINCIPAUX REJETS DANS L'AIR

Le dioxyde de soufre et les composés organiques volatils restent les polluants de l'air qui sont les plus surveillés.

Le premier est présent dans le département des Bouches-du-Rhône ; les émetteurs principaux sont les entreprises situées autour de l'Etang de Berre. Les normes européennes à respecter à compter de 2005 (350µg/m³ d'air/heure), ne le seront pas si un plan d'action n'est pas mené à son terme. Onze industriels, Shell chimie, Shell raffinerie, BP raffinerie, Naphtachimie, EDF Ponteau, Total, Sollac, Esso raffinerie, Cabot, Lafarge aluminates et SETCM se sont engagés dans une démarche pour agir sur la nature des combustibles, et sur le traitement de leurs émissions.

Le second, à l'origine des pics d'ozone l'été, est émis par les entreprises industrielles. Un programme de surveillance est développé depuis 3 ans pour traquer les fuites (ou émissions fugitives) fréquentes dans les installations industrielles. D'autres actions dans le cadre d'investissements sont menées : l'exemple de Malaucène industrie SNC est développé dans l'ouvrage (page 44). Cette entreprise qui a réalisé une installation de traitement, dont le coût s'élève à 1,3M€, a réduit de 99% ses rejets.

LA LEGIONELLOSE

La lutte contre la légionellose fait l'objet d'un chapitre (page 58) qui présente l'action de recensement de tours aéroréfrigérantes présentes dans la région. Ce recensement permet d'identifier, en cas d'épidémie de légionellose, les installations potentiellement responsables et de mener une action rapide à leur rencontre.

LES RISQUES INDUSTRIELS

La région PACA compte 81 sites industriels relevant de la directive Seveso II, dont 4 stockages souterrains.

Dans ce domaine l'accent est mis sur la réduction des risques à la source. On peut ainsi citer le cas des entreprises qui ne sont plus classées Seveso 2, Nobel à Peillon (06), LBC1 à Port-Saint-Louis (13). D'autres entreprises, au nombre de 12 ne sont plus Seveso 1. Dans la plupart des cas, la DRIRE a mené une action pour inciter l'industriel à réduire les quantités stockées (page 91 et 94).

Document 2 Pollution industrielle en Chine

Le Monde

Catastrophe écologique en Chine du Nord

LE MONDE | 24.11.05 | 13h44 • Mis à jour le 25.11.05 | 09h37

PÉKIN CORRESPONDANCE

Les habitants de Harbin, capitale de la province de Heilongjiang, dans le nord de la Chine, l'ont échappé belle quand la nappe de produits toxiques, d'une longueur de 80 kilomètres, a dérivé sur les eaux à moitié gelées de la rivière Songhua. Des substances polluantes, principalement du benzène et du nitrobenzène, cancérigènes et dangereux même à petite dose, qui, samedi 26 novembre, ne devraient plus être présents dans cette zone, car emportés par le courant vers le fleuve Amour et la ville russe de Khabarovsk.

Les 3,8 millions d'habitants de Harbin n'ont été en effet informés officiellement que le mercredi 23 novembre du désastre écologique qui menaçait leur ville, dont le réseau d'eau est alimenté par la rivière. Soit dix jours après la catastrophe. Et ce n'est qu'avec retard que l'agence étatique de protection de l'environnement, la SEPA (State Environmental Protection Agency) a reconnu une *"pollution majeure de l'eau"* provoquée par une explosion dans une usine pétrochimique située à 380 km de Harbin, dans la province de Jilin.

L'accident, dont les causes ne sont toujours pas éclaircies, aurait fait au moins cinq morts et conduit à l'évacuation de plusieurs milliers de personnes en raison de l'émission de gaz toxiques. Longtemps, les autorités locales et la société Petrochina, responsable de la catastrophe, ont nié tout risque de pollution. Pourtant, à en croire les responsables de l'environnement de la province du Heilongjiang, cités par la presse officielle chinoise, des niveaux de benzène et de nitrobenzène supérieurs de 30 à 100 fois la normale ont été observés dès le dimanche 20 novembre à la "frontière" des deux provinces.

UNE GESTION CHAOTIQUE

[...]

Pourtant, ce Tchernobyl chimique n'est ni anodin ni une surprise. Il touche en effet le secteur de l'énergie et du pétrole, lieu de toutes les surenchères industrielles. Et, par voie de conséquence, il touche aussi celui de l'eau, la plus vitale et la plus essentielle des ressources, qui risque de manquer, car 70 % des rivières et des lacs chinois sont pollués.

[...].

Brice Pedroletti

Article paru dans l'édition du 25.11.05

Document 3 Chronologie des catastrophes naturelles XXème siècle (sources : site Documentation française) <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/catastrophes-naturelles/chronologie.shtml>

Chronologie

Ont été retenus les événements ayant entraîné plus de 10 000 victimes ou des dommages de plus de 3 milliards d'euros

Source principale : [Les événements naturels dommageables en France et dans le monde en 2003](#), Ministère de l'écologie et du développement durable, 2004

26, 27-28 décembre 1999 France: Tempêtes. 92 morts pour les deux tempêtes ; plus de 15 milliards € de dommages.

26 janvier 2001 Inde, Pakistan: Séisme. Gujrat ; magnitude 7,7 ; 15 000 victimes.

9-17 juin 2001 Etats-Unis: Inondations, tempête tropicale. 47 morts, 20 000 habitations endommagées, 6,7 milliards € de dommages.

7 au 26 août 2002 Europe centrale, Allemagne, Autriche, Rep. tchèque, Slovaquie: Inondations. Débordements de l'Elbe, de la Vltava et du Danube ; 52 morts, 28 milliards € de dommages.

21 mai 2003 Algérie: Séisme. Alger et département de Boumerdès (Kabylie) ; magnitude 6,6 ; 2 278 morts, près de 5 milliards € de dommages.

20 juin-20 juillet 2003 Chine: Inondations. Débordement de la rivière Huai, affluent du Yangtsé, 12 provinces affectées ; 16 morts, 3 millions de personnes évacués, 650 000 logements détruits, 7 milliards € de dommages.

1er-20 août 2003 Europe occidentale et du Sud-Ouest: Vague de chaleur. Des températures de plus de 40° C ; 30 000 morts, dont 15 000 en France.

10-11 septembre 2003 Corée du Sud: Typhon. Typhon Maemi, vents de plus de 216 km/h ; 91 morts, 5 milliards € de dommages.

26 décembre 2003 Iran: Séisme. Magnitude 6,3 ; plus de 26 000 victimes, près de 1 milliard € de dommages.

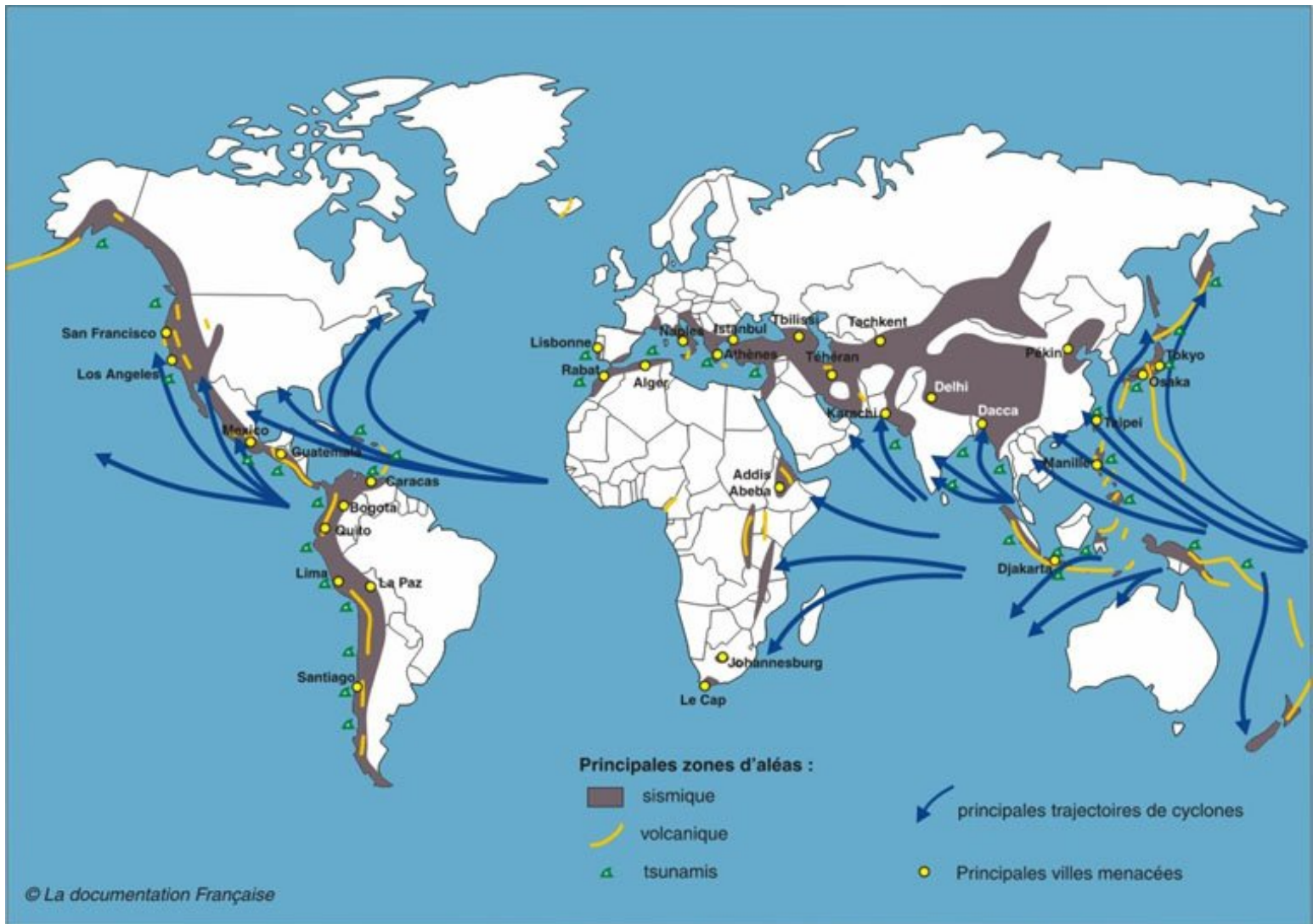
25-26 mai 2004 Haïti, République dominicaine: Inondations. Pluies torrentielles entraînant des inondations ; plus de 2 000 morts.

15-29 septembre 2004 Caraïbes: Cyclone. Cyclone Jeanne ; plus de 2 000 morts en Haïti et en République dominicaine, 1 million de personnes évacuées cote Est de la Floride.

26 décembre 2004 Asie du Sud : Indonésie, Sri Lanka, Inde, Thaïlande: Séisme, tsunami. Séisme marin d'une magnitude 9 suivi d'un raz-de-marée qui traverse l'océan Indien ; plus de 220 000 victimes.



Document 4 : Carte des zones d'aléas sismiques, volcaniques et cycloniques (site doc.fcse)
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/catastrophes-naturelles/carte-risques.shtml>



Adresses Internet :

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/prevention-risque-technologique-industriel/risques/>

<http://www.ecologie.gouv.fr/sommaire.php3>

<http://www.prim.net/>

http://www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c5_defense_secu_civil

<http://www.drire.gouv.fr/>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/catastrophes-naturelles/acteurs-dispositif-france.shtml>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/catastrophes-naturelles/chronologie.shtml>

http://aria.ecologie.gouv.fr/barpi_stats.gnc

<http://www.ifen.fr/>

<http://www.irma-grenoble.com/>

<http://www.ineris.fr/index.php>

<http://www.unep.org/french/>

http://www.unep.org/wed/2006/French/Photo_Gallery/Deserts_Desertification/

<http://www.asn.gouv.fr/>

http://www.cogema.fr/risque_nucleaire.htm

DOSSIER DOCUMENTAIRE N°
DISCIPLINE :

Nom de l'élève :

Date :

Sujet d'étude :

Titre du dossier :

SOMMAIRE DU DOSSIER

Doc.1 :	p
Doc.2 :	p
Doc.3 :	p
Doc.4 :	p

INTRODUCTION DU DOSSIER :

PROBLEMATIQUE DU DOSSIER :

Numérotez le document et relevez le titre, l'auteur, la source, la date et la nature du document.

DOCUMENT N° :

Soulignez, dans le document, les informations qui répondent à une partie de la problématique.

Coller l'extrait de document retenu

Reformulez ces informations en un paragraphe.

Numérotez le document et relevez le titre, l'auteur, la source, la date et la nature du document.

DOCUMENT N° :

Soulignez, dans le document, les informations qui répondent à une partie de la problématique.

Coller l'extrait de document retenu

Reformulez ces informations en un paragraphe.

Numérotez le document et relevez le titre, l'auteur, la source, la date et la nature du document.

DOCUMENT N° :

Soulignez, dans le document, les informations qui répondent à une partie de la problématique.

Coller l'extrait de document retenu

Reformulez ces informations en un paragraphe.

Numérotez le document et relevez le titre, l'auteur, la source, la date et la nature du document.

DOCUMENT N° :

Soulignez, dans le document, les informations qui répondent à une partie de la problématique.

Coller l'extrait de document retenu

Reformulez ces informations en un paragraphe.

Répondez à la problématique en vous appuyant sur les documents analysés.

SYNTHESE :

Dites ce que vous a apporté l'étude de ce dossier.

INTERET DE CE DOSSIER :

Définissez le vocabulaire spécifique utilisé lié au sujet d'étude

-
-
-
-
-